

pendant, attirés par la fertilité du sol et l'entrée en vigueur de la loi de préemption, commencent à l'envahir. Aussi nous ne saurions mieux terminer cette rapide esquisse de l'œuvre de M. l'abbé Gravel qu'en faisant nôtres ces paroles d'un pressant appel qu'il a récemment adressé aux Canadiens-Français des Etats-Unis, ainsi qu'à ceux -- s'il en existe encore -- qui auraient l'intention d'y émigrer:

" En voyant ainsi les étrangers prendre possession de la plus belle partie de notre patrimoine national, on se prend à regretter amèrement l'apathie des nôtres. Allons-nous continuer à nous laisser ainsi devancer par les Américains et les Allemands? Pourquoi, tandis qu'il en est temps encore, ne tenterions-nous pas un grand effort pour conserver à l'influence catholique et française cette vaste région de la Saskatchewan du sud? A partir du 21 décembre prochain, 64 nouveaux townships seront mis à la disposition des homesteaders au bureau des terres de Moose Jaw. Ces 64 townships comprennent le reste des meilleures terres non encore concédées qu'il y ait dans notre district. N'importe qui pourra faire son entrée sur 320 acres de la plus belle terre. Hâtez-vous donc, Canadiens-Français, de vous emparer du sol canadien! Pourquoi aller tenter la fortune aux Etats-Unis, dans un temps où les Américains eux-mêmes viennent par milliers la chercher chez vous? En ce moment où il n'est pas trop tard encore, je vous adresse un appel suprême, vous suppliant de profiter de l'occasion qui se présente. Venez grossir nos rangs dans le sud de la Saskatchewan. Vous trouverez ici des compatriotes et des coreligionnaires qui seront heureux de vous recevoir et de s'unir à vous pour assurer à notre race une influence prédominante dans la Saskatchewan."

M. l'abbé Gravel passe l'été à Moose Jaw, Sask., 50, rue Hoche-laga, et il est entièrement à la disposition de ses compatriotes.

NOTRE QUESTION SCOLAIRE ET

L'AMERICA.

Plusieurs journaux ont reproduit un extrait d'une lettre de Rome parue dans la livraison du 8 mai de l'*America* de New-York. Bien que fort sympathique et écrite dans un excellent esprit, cette lettre contient des inexactitudes. " De 1890 à 1897, y est-il dit, les catholiques du Manitoba ont réclaté pour leur province le droit d'avoir des écoles séparées telles que les leur avait garanties la constitution. Au cours de leur campagne, ils furent efficacement dirigés par Mgr Bégin, archevêque de Québec." L'inexactitude est manifeste: les catholiques du Manitoba ont été dirigés par NN. SS. Taché et Langevin, archevêques de St-Boniface.

Ce qui a trait "à la nouvelle lutte qui s'est élevée dans la ré-